

Ecole élémentaire d'Aunay sur Odon
12 rue des Ecoles
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay
Tél : 02.31.77.60.35
Mail : ce.0142228w@ac-caen.fr
Site : <http://aunay-elem.etab.ac-caen.fr>

Reprise de l'école le lundi 2 novembre

Madame, monsieur,

Conformément aux annonces du président de la République, **tous les élèves seront accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées le lundi 2 novembre**. L'École est essentielle à leur réussite, à leur avenir et à leur épanouissement. C'est pour cela que le service public de l'enseignement doit continuer à fonctionner aussi normalement que possible.

Un protocole sanitaire renforcé sera applicable à compter de lundi. Il se traduit par le renforcement de plusieurs mesures par rapport à ce qui était mis en place avant les vacances de la Toussaint :

- Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école, en cas de fièvre (plus de 38°) ou d'apparition de symptômes évoquant la COVID chez l'élève ou dans sa famille. Un élève ayant été testé positif à la COVID, identifié comme contact à risques ou dont un membre du foyer a été testé positif ne devra pas se rendre à l'école.
- Le port du masque « grand public » sera désormais obligatoire pour tous les élèves à l'école élémentaire. En cas d'impossibilité ponctuelle pour certaines familles de le fournir, l'école disposera de quelques masques de dépannage.
- La ventilation des locaux sera renforcée et systématique, avec une aération complète au minimum toutes les 2 heures.
- Les règles en matière de brassage des élèves, de lavage de mains et de désinfection des locaux seront maintenues.
- La distanciation physique d'au moins un mètre dans les espaces clos sera maintenue lorsqu'elle est matériellement possible.

Enfin, dans l'hypothèse où l'école serait confrontée à une fermeture partielle ou totale, le plan de continuité pédagogique mis en place s'appliquera. Il permettra aux élèves de poursuivre leurs apprentissages à distance avec leurs professeurs.

La crise du COVID n'est malheureusement pas la seule épreuve qui frappe l'École. Nous avons en effet été profondément meurtris par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir.

C'est pourquoi, le lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. À travers cet hommage, c'est aussi l'unité de la communauté éducative tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité que nous affirmerons.

En pratique, **tous les élèves reprendront les cours à 9h00**. Les bus scolaires passeront donc aux heures habituelles. Une minute de silence sera observée lundi à 11h dans chaque classe.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Noël Dupont
Directeur